

A

**ESSAI**  
**SUR LES FONDEMENTS**  
**DE NOS CONNAISSANCES**

**ET SUR LES CARACTÈRES**  
**DE LA CRITIQUE PHILOSOPHIQUE**

PAR

**A.-A. COURNOT**

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

*Harmonica ratio, quae cogit rerum  
naturam sibi ipsam congruere.*

*PLIN. Hist. nat. II, 413.*

TOME SECOND 2

**PARIS**

**LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C<sup>ie</sup>**

RUE PIERRE SARRAZIN, N° 14

(Près de l'École de Médecine)

—  
1851

A



ESSAI  
SUR LES FONDEMENTS  
**DE NOS CONNAISSANCES**

ET SUR LES CARACTÈRES  
**DE LA CRITIQUE PHILOSOPHIQUE**

PAR

**A.-A. COURNOT**

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Harmonica ratio, quæ cogit rerum  
naturam sibi ipsam congruere.

PLIN. *Hist. nat.* II, 113.

TOME SECOND

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C<sup>ie</sup>

RUE PIERRE SARRAZIN, N<sup>o</sup> 14

(Près de l'École de Médecine)

—  
1851

# ESSAI

SUR LES FONDEMENTS

## DE NOS CONNAISSANCES.

---

### CHAPITRE XIV.

#### DU LANGAGE.

205. — Une langue est un système de signes, en nombre nécessairement limité, qui doivent s'associer ou se combiner d'après certaines règles, et qui sont destinés à fournir à l'homme les moyens d'exprimer ses sensations, ses idées, ses sentiments et ses passions. D'après ce simple énoncé, rapproché de ce qui a été dit au chapitre qui précède, on doit comprendre que, dans la plupart des cas, le but du discours ne saurait être qu'imparfaitement atteint. Le travail de l'orateur, et par suite le travail de l'écrivain, ont de l'analogie avec celui de cet artiste en mosaïque, à qui l'on ne donne, pour copier un objet pris dans la nature ou un tableau ordinaire, qu'un assortiment de pierres dont les teintes sont fixes et les dimensions déterminées d'avance. Il est clair que cet artiste ne peut reproduire qu'approximativement les couleurs et les contours des objets sur lesquels s'exerce son talent d'imitation.

Les articulations de la voix et la peinture de ces articulations par l'écriture vulgaire ne sont pas les seuls signes que la nature ait mis à la disposition de

l'homme pour la communication de ses pensées. Les avantages du langage oral sur le discours écrit tiennent justement à ce que les signes accessoires de la parole, l'accent, l'intonation, le geste, le mouvement des yeux et de la physionomie, l'accélération et le ralentissement du débit, se prêtent au besoin à des nuances infinies, comme celles des pensées qu'il s'agit de rendre, comblent en quelque sorte les intervalles et les hiatus du langage, et (pour employer l'expression reçue) *font tableau*, c'est-à-dire rétablissent la continuité, telle qu'elle pourrait se trouver dans cette sorte d'image, la plus sensible de toutes, et à laquelle par suite nous aimons à comparer toutes les autres. Ne nous étonnons donc pas de la prééminence du langage oral, non-seulement lorsqu'il s'agit de décrire, de narrer, d'éprouver ; mais lors même que, dans la bouche d'un professeur habile, il est destiné à exposer des vérités abstraites, et à faire saisir des rapports qui admettent des nuances infinies et des dégradations continues, aussi bien que les linéaments d'un dessin ou que les tons d'un tableau. Ne soyons pas surpris si l'on ne retrouve, à la lecture d'un discours, d'un plaidoyer ou d'une leçon écrite, qu'une partie des émotions, des images, et même des conceptions purement abstraites, suscitées par le débit.

Mais, d'un autre côté, il est clair que tous ces signes qui forment l'accessoire du langage oral, et dont l'emploi habilement ménagé est l'objet de cet art que l'on nomme l'action oratoire, demeurent, pour le commun des hommes, bornés à la traduction des affections les plus simples de la sensibilité. Ils sont restés ce qu'ont dû être dans l'origine les premiers rudiments du lan-

gage, ce que sont encore les onomatopées des grammairiens. A la vérité, l'art des gestes a été perfectionné et systématisé pour l'usage des sourds-muets ; mais la systématisation étant l'œuvre de personnes dont toute l'éducation s'était faite sous l'influence du langage ordinaire, cela seul indiquerait que le langage figuré et conventionnel dont ils sont les auteurs n'a dû être qu'une traduction du langage oral ; qu'il a pu en conserver en bonne partie les avantages, mais aussi qu'il a dû en retenir les imperfections.

206. — Le langage s'est tellement incorporé avec les produits de notre intelligence, que les Grecs employaient le même mot pour désigner le langage et la raison, et qu'il doit paraître de prime-abord impossible de discerner ce qui tient à la nature de nos facultés intellectuelles d'avec ce qui tient à la forme de l'instrument qu'elles manient. Comment juger du développement que nos facultés intellectuelles auraient pris avec des instruments ou des signes d'une autre nature, dont nous ne nous formons aucune idée précise ? La privation du langage aurait-elle eu pour résultat le perfectionnement d'autres moyens de communication, d'autres systèmes de signes représentatifs, comme il arrive que la privation des yeux amène ordinairement le perfectionnement des sens de l'ouïe et du toucher ? L'exemple de ce qui arrive aux sourds-muets abandonnés à eux-mêmes n'est pas concluant ; car ils vivent au milieu d'hommes habitués à la parole, dont les efforts ne peuvent correspondre aux leurs ; et surtout il n'y a pas, pour ces êtres placés dans une situation anormale, cette transmission d'efforts d'une génération à l'autre, condition essentielle de tous les progrès